

AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/03/2018

1- FINANCES COMMUNALES

1.1 Vote du compte administratif 2017 - Délibérations

Pour l'exercice 2017 le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 93 521,35 €. Pour l'exercice 2017 le solde d'exécution de l'investissement présente un excédent de 19 646,74 € hors restes à réaliser, et un excédent de 53 752,74 € avec les restes à réaliser 2017.

1.2 Vote du compte de gestion 2017 - Délibération

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

1.3 Affectation du résultat - Délibération

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2017 : 93 521,35 €

Solde d'exécution d'Investissement : 19 646,74 €

solde des restes à réaliser : 34 106,00 €

Besoin de financement à la section d'investissement : 0 €

Après en avoir délibéré décide d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de : 0 €

le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 93 521,35 €

1.4 Vote des taux d'imposition 2018

Délibération

Le Maire présente à l'Assemblée l'état de notification des taux d'imposition et demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les taux 2018 comme suit :

Taxe d'habitation : 6,10 %

Taxe foncière propriétés bâties : 16,81 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 50,74 %

1.5 Vote du budget primitif 2018

Le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2018 qui s'équilibre à hauteur de 445 493 € en fonctionnement et à 133 374 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2018 à l'unanimité.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

3- INTERCOMMUNALITE

Le Maire rend compte des différentes réunions et des projets en cours.

4- DIVERS

Les élus demandent qu'une réunion soit organisée entre les membres du SIVU des écoles et les membres de l'association cantine scolaire au sujet du fonctionnement du service de restauration.

Agenda

- 22 avril : repas des anciens.
- 26 mai : fête du Moulin.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 23 AVRIL A 20H30